

La liberté universitaire est-elle vraiment menacée ?

Rachad Antonius and Dalie Giroux

Number 813, Summer 2021

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/96101ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Antonius, R. & Giroux, D. (2021). La liberté universitaire est-elle vraiment menacée ? *Relations*, (813), 12–13.

LA LIBERTÉ UNIVERSITAIRE EST-ELLE VRAIMENT MENACÉE ?

La liberté universitaire est menacée, et pas seulement par la droite.

Rachad Antonius

L'auteur est professeur associé au Département de sociologie de l'UQAM

La liberté d'expression en milieu universitaire se réalise par la possibilité d'exprimer des idées dans les termes et dans les contextes que l'on choisit. La menace à cette liberté prend des formes directes (exercer des pressions pour faire taire des opinions critiques ou pour les exclure des lieux d'influence) comme indirectes (définir les concepts qui déterminent ce qu'est un « discours haineux » ou « stigmatisant » de façon à museler la parole par un chantage moral).

Il est généralement clair, pour les militants et les militantes de gauche, que les universitaires qui appuient les droits du peuple palestinien subissent ces trois types de menaces : des pressions pour les faire taire, leur exclusion des lieux de parole d'autorité, et la propagation de concepts qui enferment leur discours dans la catégorie de « discours haineux ». Par exemple, la définition du terme antisémitisme proposée par l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA), adoptée par le Canada et par certaines provinces et municipalités, inclut l'antisionisme comme une forme d'antisémitisme et donc de racisme, dans le but de délégitimer les discours critiques des politiques israéliennes. Les tentatives d'interdire les campagnes de boycott, désinvestissement et sanctions (BDS) ont été justifiées à de nombreuses reprises par l'allégation voulant que les personnes juives sur les campus se sentent personnellement blessées et atteintes

dans leur dignité quand Israël, auquel elles s'identifient, est ainsi visé et accusé d'être un État d'apartheid. Dans ce cas, la menace vient du « haut », c'est-à-dire des lieux de pouvoir.

La cancel culture : une menace réelle

Mais la menace peut aussi venir de la base militante. S'il ne faut pas oublier l'énorme différentiel de pouvoir entre les deux sources de la menace, il n'en demeure pas moins que les méthodes de la *cancel culture* – ou « culture du bannissement » – exercent des pressions bien réelles, surtout sur la gauche. La volonté de faire taire certains discours en les assimilant à des « phobies » (trans-, grosso-, homo-, islamo-, judéo-, etc.) et à des discours haineux prend la forme de pressions diverses faites sur des enseignantes et des enseignants – même quand ce sont des personnes alliées – quand elles ou ils ne respectent pas les lignes idéologiques et conceptuelles tracées par certains groupes militants.

Un aspect de cette culture du bannissement concerne l'usage de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler « le mot en N ». Comment analyser son histoire, sa récupération subversive et ses connotations multiples (quelquefois positives) si on exerce des sanctions contre les enseignantes et les enseignants qui osent le prononcer ? Comment analyser la littérature de Dany Laferrière, de Senghor et de bien d'autres si on ne peut pas citer les mots qu'ils utilisent eux-mêmes ? Comment analyser la posture du professeur Claude Dauphin, qui a publié un texte intitulé « Je suis nègre et fier de l'être », sans pouvoir citer ce titre ? Doit-on traiter de racistes les personnes qui pensent que, dans certaines circonstances, l'usage de ce terme est utile pour l'analyse des luttes pour l'égalité ? Classer l'usage de ce terme comme relevant

toujours d'une posture suprémaciste de droite est une erreur.

Des effets pervers pour la gauche

Les courants progressistes auraient tort, à mes yeux, d'être complaisants envers cette culture du bannissement ou de minimiser son importance. Les pressions qui en découlent peuvent avoir un effet paralysant, surtout au sein de la gauche. Elles ont déjà un effet négatif sur notre capacité collective d'analyser les enjeux des luttes pour l'égalité, car elles ne permettent pas la confrontation de différents points de vue, confrontation absolument nécessaire pour que le savoir progresse en sciences sociales et pour que le débat progresse dans le champ politique.

Ensuite, la défense de la liberté de penser, surtout en milieu universitaire, est une valeur essentielle de la gauche, car c'est un outil indispensable dans la lutte contre l'hégémonie de la droite. Abandonner ce principe entraîne une perte de crédibilité pour les courants qui ne s'opposent pas à la culture du bannissement.

Enfin, c'est surtout la parole de gauche, et non celle de droite, qui est menacée par le « droit de faire taire » au nom du statut de victime offensée. Les voix de droite trouvent d'autres tribunes, avec plus de visibilité, et avec l'avantage moral d'avoir « résisté à la censure ». Ce sont les voix de gauche qui se retrouvent muselées quand elles veulent débattre de certaines orientations au sein de leur propre mouvance. Cette situation entrave la capacité de la gauche de réfléchir à des solutions égalitaires et progressistes à des problèmes bien réels, offrant à la droite le crédit de les nommer et donnant, du coup, un avantage aux solutions autoritaires ou excluantes que propose cette dernière. ©

Depuis le débat entourant l'utilisation du « mot en N » à l'Université d'Ottawa à l'automne 2020, une polémique sur la liberté universitaire fait rage. Pour certains, cette dernière serait menacée par la culture du bannissement, alors que pour d'autres, cette liberté permettrait depuis trop longtemps d'occulter des questions fondamentales – racisme, sexisme, diversité de genre, etc. Mais au-delà du dialogue de sourds qui s'installe trop souvent, quelles leçons politiques tirer de ce débat ?

Le débat sur la liberté universitaire est l'arbre qui cache la forêt d'une transformation sociale nécessaire.

Dalie Giroux

L'auteure est professeure à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa¹

Dans la foulée de ce qu'il est désormais convenu d'appeler « l'affaire Lieutenant-Duval », des étudiantes et des étudiants noirs de l'Université d'Ottawa ont demandé que l'on tienne compte, dans nos manières d'enseigner, dans notre conception des matériaux de l'histoire et de la pensée, et dans les façons que nous avons de dire les choses, de l'histoire de l'esclavage et de la déshumanisation des personnes qu'elle a entraînée. Ces étudiantes et étudiants ont demandé que nous réfléchissions à nouveaux frais à la manière dont les institutions contemporaines perpétuent les schèmes qui ont présidé à ces entreprises inhérentes au projet de colonisation moderne. Ils et elles ont créé cette occasion politique à partir de l'usage d'un mot dont l'histoire est extrêmement chargée.

Au-delà de la controverse autour de l'usage ou pas du « mot en N » en classe, il faut arriver à prendre du recul pour bien comprendre ce qui s'y joue. L'arbre du « mot en N » cache peut-être la forêt de la transformation sociale en cours et des nouvelles alliances en émergence.

Au-delà de la liberté universitaire

La revendication a fait réagir fortement une frange de la communauté universitaire, qui y a lu un appel à la censure et une menace à sa liberté d'expression. Le premier ministre du Québec s'est prononcé sur la question, en faveur de la liberté universitaire, en même temps que plus de 500 personnes du corps enseignant et des

milieux intellectuels (surtout) québécois. Certaines personnes y ont vu un retour malvenu des considérations de race dans un espace social qui se veut neutre, refusant d'entendre que c'est justement le fait que ces considérations n'ont jamais cessé d'imprégner nos institutions qui est en jeu. Quelques-unes ont reçu très douloureusement les accusations de racisme portées contre elles et la guérilla numérique qui ont entouré les événements, y voyant une atteinte à la réputation et un enjeu de sécurité. On a vu dans les grands médias québécois une levée de boucliers pour la défense de la liberté universitaire, un sujet qui fait pourtant rarement les manchettes. Les militantes et les militants antiracistes y ont souvent été dépeints comme de dangereux radicaux.

La liberté universitaire est au cœur de l'entreprise commune de connaissance, il faut certes le réaffirmer. Celle-ci pourrait même constituer un véhicule intéressant pour accueillir la remise en question anti-raciste. Mais cela exige que cette demande de respect et de reconsidération des fondements épistémologiques et politiques de nos cadres de pensée et de fonctionnement (incluant ce qui peut être considéré comme ses excès) aille au-delà de ce qui peut être dit ou non dans une salle de classe, et au-delà de la nécessaire mise au point sur la liberté universitaire.

Se parler ailleurs et autrement

Pour y arriver, il faudrait choisir de voir dans la révolte étudiante une invitation à faire communauté autrement, à établir de nouvelles bases, d'autres manières de faire. Il faudrait entendre dans cette interpellation un appel à découvrir, à partir des données actuelles, complexes et difficiles de notre habitation commune, comment pourrait fonctionner une société véritablement pluraliste.

Cela commence par accepter de se raconter nos histoires respectives, de s'écouter, et de s'engager à comprendre nos par-

cours mutuels. Cela nécessite de se parler sur un plan d'égalité, à travers la diversité des groupes et des voix, sur le terrain, de faire quelque chose ensemble, en classe et hors des classes, contre les structures coloniales. Il y a au Québec une intersection douloureuse où se croisent tout au long de notre histoire la race et la classe, et il faut la creuser. Cela se passe ici selon des coordonnées particulières, québécoises (et non, comme on veut le faire croire pour balayer la question sous le tapis, sous la modalité d'une importation américaine). Mais il reste encore à découvrir ensemble ce qu'il est, cet ici que nous avons en commun et que nous n'avons pas choisi, et quel potentiel de savoir vernaculaire est fiché dans cette situation.

Dans la foulée des incidents ottavien, et au-delà (ou à côté) de l'enjeu de la liberté universitaire, plusieurs personnes afro-descendantes ont eu l'occasion de prendre publiquement la parole sur leur place dans la société québécoise. Elles ont pu discuter de leur vision de l'histoire du Québec. Avec un peu de désir, un peu d'imagination, qui que nous soyons, nous pouvons déjà entrevoir les prémisses d'une réflexion inclusive sur la question coloniale et le racisme au Québec. Ces questions ont maintenant (et enfin) droit de cité. Au gré des débats, une foule de gens ont cheminé et nuancé leurs positions et ont découvert l'existence de perspectives minoritaires, engagées, stimulantes et urgentes à considérer. Cela est politiquement extrêmement significatif et doit être vu comme une occasion à saisir, comme une rencontre à accueillir, comme un de ces moments politiques où le sens de la vie commune demande d'être remis sur le métier. Il faut être à la hauteur du moment. 

1. Ce texte est un extrait modifié d'un article plus long paru dans le Webzine *Vivre ensemble* en décembre 2020.